

**ÉDUCATION NATIONALE.** 64 fermetures de classes, 32 ouvertures, 13 fermetures et 12 ouvertures « à

# Des classes supprimées à la

64. C'est le nombre de fermetures de classes prévues en Côte-d'Or pour l'année scolaire 2011-2012.

46. C'est le nombre d'emplois de l'Education nationale que l'inspection académique de la Côte-d'Or aura en moins à la rentrée prochaine.

Les ouvertures et fermetures de classes pour la rentrée 2011-2012 ne sont pas encore définitives. Pourtant, plus de 64 écoles sont déjà menacées par des fermetures de classes.

Dès hier, certains enseignants, parents d'élèves et élus du département ont manifesté leur mécontentement par rapport au projet de carte scolaire pour l'année 2011-2012. Dans la matinée, trois écoles maternelles étaient occupées à Bretenière (canton de Genlis), Nolay (chef-lieu de canton) et à Spoy (canton d'Is-sur-Tille). Dans ces établissements, des dizaines de parents d'élèves ont protesté contre les fermetures annoncées de classes à la rentrée prochaine.

## Nombre de fermetures « énorme »

Selon les prévisions de l'inspection académique de la Côte-d'Or, en septembre prochain, le département devrait compter « 44 932 élèves, soit 350 de moins qu'en 2010-2011 ». 64 fermetures de classes sont prévues, contre 30 ouvertures, soit un différentiel de 34. A ces chiffres, il faut ajouter 13 ouvertures et 12 fermetures « à revoir ». Ces chiffres ont été déterminés suite au Comité technique paritaire départemental (CTP) qui s'est tenu mercredi.

« Le nombre de fermetures de classes est énorme ! », s'insurge un membre de l'union



Hier à la maternelle de Nolay, la grogne des parents d'élèves contre la fermeture des classes était perceptible. Photo Thierry Manuel

« En zone rurale, fermer une classe équivaut souvent, à brève échéance, à fermer une école... »

Un membre de l'union des DDEN 21

des Délégués départementaux de l'Education nationale de Côte-d'Or (DDEN 21) (\*). « Dans quelles condi-

tions seront accueillis les enfants des écoles concernées ? Comment apprendre les fondamentaux dans des

classes surchargées ? », se demande-t-il. Ce membre de l'union des DDEN 21 estime aussi qu'en zone rurale, « fermer une classe équivaut souvent, à brève échéance, à fermer une école ». Selon lui, « ces fermetures sont principalement dues à des réductions budgétaires et ne prennent que très rarement en compte l'intérêt de l'enfant ». Et d'ajouter : « Nous demandons à ce que l'enfant revienne enfin au premier plan et que l'on profite de la baisse démographique pour mieux accompagner l'élève dans son cursus scolaire. »

## Réunion ce matin

Ce matin a lieu un Conseil départemental de l'Education nationale (CDEN). Ce conseil, composé de 30 membres, a un rôle consultatif.

Lors du CDEN de ce matin, des représentants des enseignants, des parents d'élèves et des élus essaieront de faire revenir l'inspectrice d'académie sur un certain nombre des décisions prises lors du Comité technique paritaire (CTP) qui s'est tenu mercredi dernier.

Les résultats définitifs de la consultation devraient être connus d'ici la fin de la semaine.

VINCENT LINDENEHER

v.lindeneher@lebienpublic.fr

(\*) Cet organisme est composé de délégués dont le but est de jouer le rôle de médiateurs entre parents, enseignants, enfants, municipalités, inspections... En Côte-d'Or, le DDEN déclare être présent dans environ 300 écoles, soit environ « 70 % des écoles maternelles et primaires ».

## Inspectrice d'académie : « Préserver le taux d'encadrement »

« Nous sommes encore en phase de préparation de la carte scolaire », nous a indiqué hier par téléphone Annaïck Loisel, inspectrice d'académie de la Côte-d'Or. « Les décisions sont encore à l'état de projet aujourd'hui. Elles ne seront prises qu'après la consultation du Conseil départemental de l'Education nationale (CDEN) qui est prévue demain matin (NDLR : ce matin). » Elle indique que l'académie va perdre 46 emplois. « Cela est dû à une baisse démographique et au fait que nous

devons contribuer au schéma d'emploi national. Nous avons fait le choix de privilégier les postes "devant élèves". Ainsi, nous retirons le moins possible les garanties d'emplois dans les classes, ce qui devrait permettre de préserver le taux d'encadrement dans les écoles du département pour la rentrée prochaine. » Et de conclure : « Il y aura une attention particulière pour les écoles qui se trouvent dans un environnement social défavorisé et en milieu rural. »